

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 30 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le 30 Mai, à 14h,

Le conseil municipal de la commune de Rieux-minervois, dûment convoqué le 26 Mai 2020, s'est réuni en session ordinaire, dans le foyer municipal à huis clos, sous la présidence de Monsieur Bernard YAGUES, Maire.

**18 présents** : Mr YAGUES Bernard, LE PALLEC Michèle, BELLAILA Lounès, LAFONT Sandrine, BRACH Thierry, SAURY Hugues, BARRABES Ghislaine, GEENEN Julie, LE PALLEC Yves, CALMEL Yolande, ARNAL David, BARRAILLE Jacques, CROUZAL Renée, ZINDEL Marc, MORENO Amélie, CONTE Yoann, BRAU Tiphonie, Raynaud Lise.

**1 absent** : BARTHES Fabien donne procuration à CONTE Yoann.

**1 retard** : BRACH Thierry arrive à 14h10

Total des membres présents : 18 sur 19

Total des membres représentées 19 sur 19

Madame LAFONT Sandrine, adjointe a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

### Ordre du jour

#### Point N°1- Délégation du conseil municipal à Monsieur le maire Art-L2122-22 et L2122-23 :

-lecture des articles sur lesquels le conseil doit se prononcer suivi du vote des 3 articles.

Article 1 : **Adopté à l'unanimité**

Article 2 : **Adopté à l'unanimité**

Article 3 : **Adopté à l'unanimité**

#### Point N°2- Création d'un poste de conseiller délégué Environnement et Vie Citoyenne

Intervention de Monsieur CONTE Yoann qui ne comprend pas pourquoi on ne crée pas un poste de 5<sup>ème</sup> adjoint.

Réponse de Monsieur YAGUES Bernard, le maire : Monsieur ZINDEL Marc préfère la discussion à la répression Monsieur le maire répond qu'il n'y a pas de différence d'indemnité, Monsieur CONTE Yoann rétorque que puisse il n'y a pas de différence il n'y avait qu'à mettre Monsieur ZINDEL Marc adjoint et qu'il ne mettra pas de procès-verbal.

La parole est donnée à Monsieur ZINDEL Marc qui n'est plus opposé à être adjoint.

La proposition est soumise au vote du conseil municipal, pour création d'un poste d'adjoint

**Adopté à la majorité – 1 abstention**

### Point N°3- Indemnités des élus

Dans le cadre des nouvelles fonctions, le conseil doit voter le taux d'indemnité à compter du 23 Mai pour le maire et les 4 adjoints et au 30 Mai pour le 5<sup>ème</sup> adjoint

Adjoint : 19.8%

Maire : 51.6%

**Adopté à la majorité**

### Point N°4- Droit à la formation des élus

Le maire, Monsieur YAGUES Bernard rappelle que le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2% du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du conseil municipal. Le montant réel des dépenses de formation ne peut excéder 20% du même montant. Les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement donnent droit à remboursement.

**Adopté à l'unanimité**

### Point N°5- Création et composition des commissions municipales

Le maire, Monsieur YAGUES Bernard, énumère les différentes commissions avec les titulaires et les suppléants.

Madame RAYNAUD Lise demande si chaque élu aura un exemplaire des commissions constituées

Réponse de Monsieur le maire OUI

**Adopté à l'unanimité**

### Point N°6- Election des membres de la commission d'appel d'offres

Proposition de Monsieur le maire YAGUES Bernard

Trois titulaires Monsieur LE PALLEC Yves, BELLAILA Lounès, Monsieur CONTE Yoann.

Deux suppléants Monsieur SAURY Hugues, Madame RAYNAUD Lise.

**Adopté à l'unanimité**

### Point N°7- Désignation du nombre de membres

Proposition de Monsieur le maire YAGUES Bernard, il est proposé quatre titulaires et trois suppléants plus personnes civiles.

**Adopté à l'unanimité**

Point N°8- Election des membres du CCAS

Quatre titulaires Madame CROUZAL Renée, Madame LE PALLEC Michèle, CALMEL Yolande, Madame BRAU Tiphanie.

Trois suppléants Madame MORENO Amélie, Madame LAFONT Sandrine, Madame RAYNAUD Lise.

**Adopté à l'unanimité**

Point N°9- Désignation du correspondant défense

Il est proposé Monsieur LE PALLEC Yves

**Adopté à l'unanimité**

Point N°10- Désignation des délégués communautaire

Suite aux élections municipales du 15 mars les candidats désignés sont Monsieur YAGUES Bernard et Madame Le PALLEC

**Adopté à l'unanimité**

Point N°11- Désignation des délégués syndicaux Intercommunaux de cylindrage

Le maire, Monsieur YAGUES Bernard demande s'il y a des candidats :

Deux titulaires Monsieur YAGUES Bernard, Monsieur BRACH Thierry

Deux suppléants Monsieur SAURY Hugues, Monsieur CONTE Yoann

**Adopté à l'unanimité**

Point N°12- Désignation des délégués au SYADEN

Le maire, Monsieur YAGUES Bernard demande s'il y a des candidats :

Un titulaire Monsieur YAGUES Bernard

Un suppléant, Monsieur BRACH Thierry

**Adopté à l'unanimité**

Point N°13- Désignation des délégués à Aude Centre

Le maire, Monsieur YAGUES Bernard demande s'il y a des candidats :

Un titulaire Monsieur YAGUES Bernard

Un suppléant, Monsieur ZINDEL Marc

**Adopté à l'unanimité**

Point N°14- Questions diverses

\*Madame CROUZAL Renée demande si le G.I.R.M fonctionne toujours

Réponse de Monsieur le maire : OUI.

\*Monsieur CONTE Yoann demande quand vont cesser les apéros devant la supérette « le familial »

Réponse de Monsieur YAGUES Bernard : je suis intervenu une première fois pendant le confinement. La responsable ne semblant pas réaliser les conséquences de ses nuisances je m'y suis à nouveau rendu avec le policier municipal puis encore une fois accompagné de la gendarmerie et du policier municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14h45

**Fait en Mairie, le 02 Juin 2020**

**Le Maire Bernard YAGUES**

